

Adresse de la société populaire de Bourg-sur-Rhône (Ardèche) qui se félicite du décret qui abolit l'esclavage des hommes de couleur et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société populaire de Bourg-sur-Rhône (Ardèche) qui se félicite du décret qui abolit l'esclavage des hommes de couleur et invite la Convention à rester à son poste, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 51-52;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1971\\_num\\_89\\_1\\_27695\\_t1\\_0051\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27695_t1_0051_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 30/03/2022

patrie, et qui doit assurer à jamais parmi nous les bases de la République.

Nous voulons encore vous apprendre quels sont les sentimens que nous inspirent les nouvelles que l'on répand sur des traités de paix ou de trêve avec les vils despotes qui nous font la guerre. La paix avec les tyrans ! La paix avec ces êtres qui ont usurpé les droits de leurs semblables ! La paix avec ceux qui ne sont nés que pour nous détruire ! Législateurs, nous nous reposons sur vous, vous avez toute notre confiance, vous la méritez, vous vous en rendez toujours dignes, vous avez commencé une révolution dont la secousse se fait sentir dans tout l'univers, elle est le signal du réveil de toutes les nations, elles vont s'élever, renverser les trônes, et les audacieux qui y sont assis.

Continuez à les combattre avec la même ardeur, c'est la cause des peuples que vous défendez, ils le sentiront bientôt, ils vous béniront, et comment ne le feraient-ils pas ? vous êtes les amis de l'humanité et les roys en sont les ennemis les plus cruels. Ne leur donnez aucune relâche, ils ont osé combattre la liberté, anéantissez le despotisme, la foudre est en vos mains, qu'il gronde et éclate sur les George, les Pitt et tous leurs semblables. Poursuivez-les jusque dans leur repaire, qu'ils disparaissent de dessus le globe : avec un peuple de républicains, un peuple de héros, que ne pourrez-vous point faire. Point de trêve, c'est la patrie qui le commande, qu'ils tombent, et qu'en tombant ils expient et leur audace et leurs forfaits. »

A. LARIVIÈRE (présid.), Frédéric BARDEL (secrét.)  
[et 47 signatures illisibles].

c

[La Sté popul. de Bourg-sur-Rhône, à la Conv.;  
s.d.] (1).

« La société populaire de Bourg-sur-Rhône (ci-devant S'-Andéol) enthousiasmée des grands principes révolutionnaires que vous avez sagement mis en vigueur pour faire élever l'esprit public, vous présente ses félicitations sur le décret qui abolit l'esclavage de nos frères de couleurs; si les exemples aussi grands que continuels de courage, de patience et d'amour de la patrie que vous n'avez cessé de déployer, annoncent à tous les despotes de l'Europe étonnée la vaste étendue de votre génie, l'abolition de l'esclavage les forcera d'admirer en vous la plus haute justice et la sagesse la plus consommée. La liberté et l'égalité sont des principes divins et sacrés, les seuls biens sans prix, et le barbare qui, osant y en émettre un, soumet ses pareils à ses caprices, à sa volonté arbitraire, est un monstre, un assassin, car ces biens précieux de la nature sont si étroitement liés à l'homme qu'ils ne peuvent lui être enlevés que parce qu'il détruit en même temps sa conservation sa vie. Il n'y a point de vertus, Législateurs, auxquelles les hommes libres ne s'élèvent, mais l'esclavage n'enfante que des vices, que ce monstre disparaisse à jamais et que les despotes apprennent par votre sage décret que la règle

du juste n'est jamais fondée sur la puissance, mais sur ce qui est conforme aux loix saintes de la nature. Par ce décret immortel, Législateurs, vous avez rendu à l'homme toute sa dignité, et l'humanité satisfaite comptera ce grand jour au rang des plus beaux jours de la république, le règne de la justice commence avec lui.

Nous vous félicitons encore, Législateurs, de la profondeur de votre politique qui a rejeté l'astucieuse paix que vous présentèrent les tyrans coalisés. Point de trêve avec des mangeurs de chair humaine, que la suprême indépendance du peuple soit authentiquement reconnue; que notre république qui deviendra celle du genre humain, soit proclamée aux quatre coins de l'univers; que l'infamale aristocratie, que les préjugés soient ensevelis, ou ne cessons de les attaquer, de les vaincre ou mourons avec gloire.

Votre décret aussi juste que vigoureux qui met en état d'arrestation tous les êtres suspects, ne contribue pas peu à sauver la république; nous vous en félicitons encore, Législateurs, avec d'autant plus de zèle que notre sublime révolution dont ils sont indignes ne trouverait jamais en eux que de cruels ennemis; que tous les ambitieux, les intrigans, les riches égoïstes soient sévèrement surveillés; leur patriotisme n'est le plus souvent qu'un fard qu'ils emploient avec adresse pour mieux tromper les sans-culottes; les grandes richesses et la vertu ne s'allient jamais ensemble mais, Législateurs, si tandis que le Comité de Salut Public dirige d'une main sage et hardie le gouvernement révolutionnaire, si tandis que l'auguste Convention s'occupe sans relâche du bonheur du peuple, des ennemis intérieurs trament sans cesse dans le silence de funestes complots pour étouffer la liberté et renverser notre sainte révolution, s'ils préparent continuellement des nouveaux dangers à la chose publique, ne devons-nous pas redoubler de surveillance et tripler l'activité du gouvernement révolutionnaire pour déjouer leurs noirs complots et livrer au glaive des loix jusques à leurs plus éloignés complices; nous ne vous dissimulons pas, Législateurs, que ceux qui avant le 31 mai voulaient dissoudre les Sociétés populaires, ces boulevards de la révolution, ne méritent aucun ménagement, et que quoiqu'ils aient affecté un bouillant patriotisme et formé de nouvelles sociétés, nous présumons que c'est pour mieux cacher leur crime, se flattant toujours de voir renaître un moment plus heureux pour satisfaire leurs abominables desseins. La plupart même, Législateurs, se sont emparé des places dans le comité de surveillance, et sont les auteurs des persécutions qu'éprouvent les patriotes. L'affreux complot liberticide que votre active vigilance vient de déjouer et dont les Comités de salut public et de sûreté générale tiennent et suivent avec une prudence surnaturelle, tous les fils, nous offre la preuve incontestable des tristes vérités que nous avançons et combien on doit se méfier des patriotes nouveaux, et surtout de ceux qui étant éclairés ne se sont pas servis de leur moral pour instruire leurs concitoyens et ont osé garder un coupable silence jusqu'à ce jour. Grâce à votre infatigable sollicitude pour le bonheur du peuple, en découvrant ce complot aussi vaste

(1) C 300, pl. 1059, p. 51; B<sup>17</sup>, 15 flor. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>) et 28 flor. (suppl<sup>1</sup>).

qu'unique vous avez encore une fois sauvé la République et encore une fois bien mérité de la patrie; mais si nous n'otons aux ennemis cruels de la saine raison et de l'austère philosophie tous les moyens de nuire, ces êtres dénaturés, infernaux prothées, prendront toutes sortes de formes pour plonger dans leur cœur le fer assassin. N'ayons donc pour eux aucun espèce de ménagement. Législateurs, vous avez ordonné l'épuration des corps constitués, mais pensez vous que les odieux intrigants qui ont eu l'art de tromper le peuple, n'auront pas eu celui de tromper des commissaires qui n'ont aucune notion ni des localités ni des personnes; et si les gens suspects ont la libre faculté de conspirer contre la patrie, pourrons-nous penser que les corps constitués soient véritablement épurés. Législateurs, si vos lois révolutionnaires ne sont pas ponctuellement exécutées, ou si les conspirateurs peuvent y trouver les moyens de leur salut, craignez de nouveaux dangers pour la liberté, l'égalité et la fraternité; la plupart des gens d'une suspicion non équivoque surprennant la bonne foi des représentants du peuple, se sont fait délivrer du joug qu'ils avaient si justement mérité. Législateurs, nous craignons avec juste raison qu'au lieu de devenir des hommes ils ne sachent que corrompre l'esprit public, que non seulement les abominables auteurs des complots liberticides soient livrés aux glaives des lois; mais encore tous ces êtres ingrats qui s'y sont osés prêter, et ceux encore qui en ayant connaissance en ont gardé le secret funeste. Restez, Législateurs, restez fermes à votre poste aussi pénible que glorieux, ne songez à le quitter que lorsque l'aristocratie anéantie, les tyrans exterminés et la liberté triomphante de toutes parts, vous permettront de mettre en activité cette sublime constitution dont la structure hardie surpasse tout ce que l'esprit humain a produit jusqu'à ce jour doit assurer pour toujours le bonheur des français et même du genre humain. Epurez chaque jour notre auguste Convention et que tous ses membres soient assis sur la sainte Montagne. Quand l'âme politique de la République est parfaitement sainte et pure, le corps politique présente toujours la marche la plus assurée. Vous avez mis les bonnes mœurs, la probité et tout le cortège des vertus sociales et privées à l'ordre du jour, vous assurez par là que le gouvern[em]ent démocratique ne se soutient que par la vertu et ce coup de foudre pour les méchants est pour les patriotes l'aurore brillante du siècle d'or. Par là, Législateurs, vous nous faites rencontrer une patrie. Nous faisons le serment de songer à lui servir d'ornement, par là tous les français sont les enfants nés égaux et libres de la patrie, par là enfin vous avez donné la France en vénération à tous les peuples, en admiration à la postérité, et quand on quittera cette terre de la liberté, grâce à vos sublimes travaux, on pourra assurer avec transport: « Je viens de quitter des hommes ».

Nous vous demandons, Législateurs, que le comité de salut public et de sûreté générale prennent dans la plus grande considération le sujet de cette adresse ».

(PRAT fils (*ex-présid.*), DUREPAIRE, BUFFET (*secrét.*), CARON fils, SÉGUIN, FOURNIER, Noël ASTIER [et 27 signatures illisibles].

d

[*La Sté popul. de Vervins, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentants,

Nous avons appris avec frémissement l'horrible conspiration qui menaçait la ruine de la liberté. Aux mouvements d'indignation dont nous avons été saisis, ont succédé ceux de la joie lorsque nous avons sçu que le glaive de la loi avait détruit les auteurs perfides de cette affreuse conjuration.

Grâces vous soient rendues, dignes représentants, du courage et de l'énergie que vous ne cessez de manifester dans les circonstances les plus critiques. Nous avons accueilli avec transport ces maximes dictées par le Comité de Salut public; que la vertu, la justice et la probité soient à l'ordre du jour dans toute la République. Oui, Citoyens représentants, ces maximes sublimes seront désormais le cri de ralliement des français régénérés, car, sans elles, point de république.

Restez à votre poste, le salut de la patrie vous le commande, et tandis que nos bras épuisent la terre pour en extraire la foudre qui doit pulvériser les féroces esclaves des tyrans coalisés, continuez vos glorieux travaux pour consolider l'affermissement de l'unité et de l'indivisibilité de la république. S. amitié et F. »

GODART (*présid.*), BEFFROY (*secrét.*), PINOULEY (*secrét.*).

e

[*Le C. révol. d'Angers, à la Conv.; 24 germ. II*] (2).

« Représentants du souverain,

La République française est impérissable, puisque vous venez de découvrir et de frapper les plus adroits et les plus audacieux conspirateurs qui aient tramé jusqu'ici le complot d'assassiner la liberté publique: Hébert, Vincent, Ronsin, Momoro (3), monstres machiavéliquement exécrables; et vous, scélérats, leurs complices, vous avez reçu le prix de vos horribles attentats.

Les tyrans, qui vous sudoient, vont dessécher de rage et de désespoir en apprenant votre supplice. Les projets sanguinaires et liberticides des antropophages de l'Europe, sont encore une fois confondus, et la France est vengée. Et vous, courageux Montagnards, recevez le juste hommage de toute notre reconnaissance et de toute notre admiration, pour les nouveaux efforts par lesquels vous venez de sauver encore une fois la liberté française. Continuez, représentants, de surveiller et de frapper les traîtres et les conspirateurs, nous vous seconderons de tous nos efforts, et nous scellerons s'il le faut de notre sang, tout ce que vous aurez fait pour le bonheur du peuple... Vive la République, vive la Mon-

(1) C 300, pl. 1059, p. 49.

(2) C 298, pl. 1044, p. 23. *J. Sablier*, n° 1269; *B<sup>in</sup>*, 3 flor. (1<sup>er</sup> suppl<sup>1</sup>); *J. Lois*, n° 570; *J. Matin*, n° 611.

(3) Et non Momorin.